

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Quatre ministres interpellés par les députés

UNE séance de questions orales au gouvernement a eu lieu hier, au palais Léon Mba. Laquelle était présidée par Faustin Boukoubi, le patron des lieux.

ONDOUBA'NTSIBAH
Libreville/Gabon

CONFORMEMENT à la Constitution, l'Assemblée nationale organise de manière mensuelle, une séance de questions orales au gouvernement. Pour ce mois de juin, les députés ont interpellé, hier, à la faveur d'une plénière présidée par Faustin Boukoubi, quatre ministres. Ils s'agit de Lee White (Environnement), Patrick Obiang Ndong (Santé), Franck Nguema (Sports) et Camélia Ntoutoume-Leclercq (déléguée à l'Enseignement supérieur).

Ces derniers ont été respectivement interrogés par les députés Alexandre Gilbert Awassi (2e siège de la commune de Moanda), Mesmin Boris Ngabikoumou Wada (siège unique du département de la Lékoko), Alexandre Gilbert Awassi, Rodrigue Abourou Otogo (3e siège du département du Woleu) et Frateli Martial Fouty (1er siège du département de la Basse-Banio). L'Enseignement supérieur ayant été interpellé à deux reprises.

Il faut souligner que le ministre de l'Environnement a été interrogé sur les inquiétudes liées aux récurrents séismes enregistrés dans notre pays ces derniers temps. Son collègue de la Santé,



Photo: Christian MOMBO

La ministre déléguée à l'Enseignement supérieur, Carméa Ntoutoume-Leclercq, a représenté son ministre titulaire.

quant à lui, s'est expliqué sur la coopération sanitaire entre le Gabon et Cuba. En ce qui concerne le ministre des Sports, l'interrogation a porté sur l'orientation de la politique du sport national. C'est la ministre déléguée à l'Enseignement supérieur qui s'est exprimée sur deux questions. La première portait sur la situation

académique et infrastructurelle de l'UOB et de l'USTM ; la seconde sur l'effectivité de la reprise des cours à l'UOB...

A noter par ailleurs qu'à la suite des questions orales au gouvernement, les députés ont également adopté plusieurs textes de loi soumis à leur examen (nous y reviendrons).

Michel Sidibé hôte d'Ali Bongo Ondimba

Le président de la République, Ali Bongo Ondimba, s'est entretenu hier, au palais du bord de mer, avec l'envoyé spécial de l'Union africaine (UA) pour l'Agence africaine des médicaments (AMA), Michel Sidibé. Ce dernier était accompagné du Dr Margaret Agama-Anyetei et Mme Hortense Nguema Okome, respectivement directrice par intérim pour la Santé et les Affaires humanitaires de la Commission de l'UA, et Représentant de l'UA auprès de la CEEAC. Nous y reviendrons.

Les modifications constitutionnelles approuvées par le président de la République

Y.F.I
Libreville/Gabon

REUNISSANT, la semaine écoulée, le Congrès du Parlement, tel que le lui autorise l'article 24 de la Constitution gabonaise, le président de la République, Ali Bongo Ondimba, n'a pas manqué de donner son blanc-seing aux dernières mutations institutionnelles voire politiques. Des changements justifiés par certains impondérables.

"(...) Ces dernières années, notre pays a connu des moments difficiles, éprouvants. Toutefois, dans la tempête et la tourmente, que ce soit au niveau de l'Exécutif, du Législatif ou du Judiciaire nos institutions n'ont jamais vacillé", a-t-il déclaré. Avant de saluer l'impérieuse continuité du service public devant prévaloir dans toutes les strates de l'administration ; et ce, en toutes circonstances. Ce dernier d'ajouter : "Pour exister, fonctionner, se projeter dans la durée, une démocratie ne doit pas s'enfermer dans un carcan rigide. Mais accepter de considérer les nouvelles donnes

qui surgissent dans un environnement en constante mutation, et apporter de véritables réponses aux questions sociétales qui se posent".

"C'est ainsi que, tirant les leçons des événements passés, et convaincus que gouverner, c'est prévoir, vous avez procédé, au mois de décembre dernier aux nécessaires ajustements, avec pour seul objectif de consolider notre édifice institutionnel, de le rendre plus efficace et plus démocratique. Certains points ont été précisés, circonscrits, clairement énoncés par le législateur afin qu'ils ne soient point l'objet de multiples interprétations ni de contestation. Cela concerne notamment la réglementation en cas d'empêchement, temporaire ou définitif du président de la République. Ou encore la responsabilité pénale du chef de l'État qui, bien que protégé dans l'exercice de ses fonctions, ne bénéficie pas d'une impunité absolue", estime-t-il.

Allusion explicite à son accident cardiovasculaire survenu à Ryad, en Arabie saoudite, en octobre 2018.

Miroir du gouvernement

Comme une piqûre de rappel

PRÉSENTS dans l'hémicycle flambant neuf du Palais Léon-Mba, les membres du gouvernement, à l'image des parlementaires, ont sans doute mesuré la portée du message livré par le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, vendredi dernier, devant la Représentation nationale. Car, en définissant la "boussole" devant guider l'action publique, le numéro un gabonais a fixé un cap.

Dans la droite ligne du fonctionnement de notre système institutionnel, le gouvernement se doit donc d'atteindre, dans la mesure du possible, cette destination fixée à la Nation. "Paix, sécurité, liberté, égalité, bien-être pour tous", telles sont les valeurs devant sous-tendre l'action gouvernementale.

Pour y arriver, le président de la République s'est montré on ne peut plus clair : "Intensifier les mécanismes déjà

amorçés grâce au Plan d'accélération de la transformation (PAT), diversifier notre économie, revoir notre système de formation, favoriser une meilleure répartition des richesses, renforcer notre dispositif de santé, consolider notre système de retraite, bourses étudiantes, etc."

Des mots qui sonnent comme une piqûre de rappel pour le gouvernement. D'autant que ces derniers temps, on a le sentiment que certains de ses membres semblent s'en être éloignés au point d'avoir perdu le sens premier de leurs missions : concourir à la réalisation du bien commun. Ce qui a, entre autres, pour conséquences déplorables, la primauté du carriérisme et des calculs en tout genre sur l'efficacité de l'action gouvernementale. Bref, pour ainsi dire, le chef de l'État a rappelé aux uns et aux autres le sens de leurs responsabilités.

"Je sais pouvoir compter sur chacune et chacun d'entre vous. Sur votre sens de l'intérêt général, des responsabilités, de la loyauté. Sur la volonté qui est la vôtre, de voir le nom Gabon, inscrit sur la scène continentale et internationale, comme un modèle", a indiqué Ali Bongo Ondimba.

Ceci pour signifier que les membres du gouvernement, au premier chef, doivent avoir pour principale ambition "le Gabon".

De fait, a-t-il précisé, "ne laissons pas de petits intérêts particuliers ni des agendas cachés désagréger notre unité, notre solidarité et notre vivre-ensemble".

J.KOMBILE MOUSSAVOU